



Charte des adhérents membres de la chorale du climat de Clim'actions Bretagne

La charte des adhérents membres de la chorale du climat de Clim'actions Bretagne est complémentaire à la charte des adhérents de clim'actions Bretagne qui est en accès libre sur le site de clim'actions <https://www.climactions-bretagne.bzh/la-charte-des-adherents-climactions-bretagne/>

Qui sommes-nous ?

Clim'actions Bretagne est un laboratoire citoyen d'idées et d'actions pour anticiper, accompagner les impacts du changement climatique et agir de manière concrète, innovante, opérationnelle, collaborative et positive. L'association a été créée par des habitants aux expertises diverses ; elle est indépendante de tout parti politique et s'inscrit dans une démarche de démocratie participative, de pratiques collaboratives et d'éducation populaire. Sa mission est de mobiliser le plus largement possible et de façon concrète tous les acteurs du territoire breton pour réduire l'impact de celui-ci sur le climat et l'aider à s'adapter aux conséquences du changement climatique, en synergie avec les enjeux de la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

Le projet de chorale du climat de Clim'actions Bretagne

Les objectifs de la chorale du climat sont de fédérer les adhérents de Clim'actions Bretagne autour d'un projet artistique et musical, qui porte un message fort. Il s'agira avec l'accompagnement d'une professionnelle cheffe de cœur, Hélène Urbain, d'atteindre un bon niveau pour se produire sur l'espace public et de transmettre le message sur l'urgence climatique sous une forme originale chantée. C'est aussi une occasion de découvrir et de mettre en valeur des arrangements originaux de morceaux existants qui abordent la question de la protection de l'environnement, et en particulier la thématique de l'eau, thème de notre climat de Fête 2026.

Fonctionnement :

Une séance de 2h est animée par Hélène Urbain le mercredi deux fois par mois (pas de séance pendant les vacances scolaires) à la maison Ti Ar Vro (amphi). Des séances complémentaires peuvent être proposées à l'initiative de la cheffe de cœur avant les concerts par exemple. Des documents seront en accès libre (drive de clim'actions) pour travailler entre les séances. Un groupe d'encadrement de la chorale est constitué au sein de Clim'actions composé d'adhérents de l'association (Isabelle Delouche, Catherine Leduc, Philippe Dupont et Cécile Franchet).

Equilibre financier du projet de chorale pour le climat

La rémunération de la cheffe de chœur, la location de la salle, les photocopies et l'organisation des concerts sont pris en charge par l'association Clim'actions Bretagne. Les membres de la chorale participent financièrement à la hauteur des frais engagés par l'association.

Droit à l'image :

Dans le cadre du projet de chorale pour le climat, les membres de la chorale peuvent être filmés et / ou photographiés. Les images prises par l'association sont utilisées pour promouvoir les activités de l'association. A l'occasion des concerts, (espace public), conformément au respect des exceptions au droit à l'image, les photos et films seront utilisés sans réserve.

Les engagements des participants à la chorale du climat :

Chanter dans la chorale pour le climat s'est s'engager dans un projet collectif artistique et musical, afin de porter un message fort pour le climat.

Afin que le projet de chorale pour le climat puisse se développer dans de bonnes conditions, les membres de la chorale s'engagent pour réussir ce projet de Clim'actions en particulier sur les points suivants :

1. renouveler l'adhésion à Clim'actions Bretagne
2. régler la contribution financière pour le projet « Chorale du climat »
3. participer à toutes les séances animées par Hélène Urbain
4. travailler en autonomie entre les séances
5. participer aux concerts de la chorale

La charte est envoyée à tous les membres par mail, elle est aussi à disposition en format papier lors des séances de la chorale.

Vannes, le 10 octobre 2025